



LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CPG: des départs et des questions

HUIT syndicats, et non des moindres, ont décidé de claquer la porte de la Confédération patronale gabonaise (CPG). S'ils n'ont pas expliqué les raisons de leur départ, plusieurs interrogations demeurent.

Maxime Serge MIHINDOU Libreville/Gabon

'N climat délétère se serait-il installé au sein de la plus puissante organisation patronale gabonaise? En effet, l'annonce de la démission spectaculaire par voie de presse de 8 de ses membres laisse effectivement penser à une implosion au sein de la

CPG. D'autant plus que les syndicats qui ont décidé de claquer la porte sont parmi les gros calibres de la confédération.

Il s'agit de l'Association professionnelle des établissements de crédit (Apec), du Syndicat des importateurs et exportateurs (Simpex), de l'Union des

représentants automobiles et industriels (Urai), du Syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics (SEB-TP), du Syndicat des sociétés hôtelières et de restauration, du Groupement professionnel des pétroliers (GPP), du Groupement des transporteurs terrestres et de General business machines

raisons.



Le président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Alain Bâ Oumar (d), lors d'une séance de travail.

(GBM). Ces derniers ont décidé de se désolidariser du bureau exécutif actuel de la CPG, sans malheureusement en donner les raisons.

"À ce titre, ces syndicats, leurs membres et les entreprises concernées ne sauraient désormais être associés aux activités et communications de la CPG, ni être engagés par les actes de celles-ci. De même, ne pouvant se prévaloir de leur adhésion, la CPG ne saurait désormais s'exprimer en leur nom et pour leur compte", indique, tout simplement, le communiqué.

Joint par la rédaction du quotidien L'Union, pour expliquer la défection de ses membres, le bureau exécutif de la CPG n'a pas souhaité, pour l'instant, commenter l'actualité à chaud.

PREMISSES. De l'avis de plusieurs patrons avisés, l'élection d'Alain Bâ Oumar comportait déjà les prémisses de tensions permanentes à venir. En effet, pour mémoire, au terme d'un scrutin électrique et indécis organisé, le 24 février 2017 au Méridien Ré-Ndama, ce dernier avait remporté le scrutin d'une petite voix contre son adversaire de l'époque Jean-Bernard Boumah (29 voix contre 28). Une première dans l'histoire de cette organisation patronale qui réalise 90 % du PIB national.

En dépit de l'image d'une CPG divisée, beaucoup de chefs d'entreprises restaient confiants quant à la capacité de la nouvelle équipe à fédérer les membres ayant voté contre son programme de réformes. A t-il péché, s'interroge-t-on, sur son style de management? Ses réformes, quoique appréciables, ont-elles pris le pas sur l'objectif majeur du patronat qui reste, avant tout, la défense de leurs intérêts avec la question centrale de la dette intérieure? Son programme de réformes visant à se démarquer d'une CPG exclusivement tournée vers le règlement des intérêts corporatistes aurait heurté, diton, plusieurs syndicats.

Contrepoint

Une question de vision?

Libreville/Gabon

'ANNONCE officielle de la démission de 8 syndicats de la CPG ne date pas d'aujourd'hui. En effet, rapportent plusieurs sources médiatiques, le 9 juin 2021, certaines entités, dont l'Union des représentants

automobiles et industries (Urai), avait déjà déposé leur démission. Ces derniers, dit-on, reprocheraient au bureau actuel une certaine inertie dans la défense de leurs intérêts. Mais également leur refus de réviser à la baisse le montant de leurs cotisations. D'après une source interne à la CPG, s'agissant de l'Urai et

du Syndicat des importateurs et exportateurs (Simpex), ces derniers avaient déjà fait part de leur souhait de quitter la CPG depuis la dernière élection. Ils ne se reconnaissaient pas, explique-t-elle, dans le nouveau programme qui consistait à se concentrer sur des problèmes transversaux dont la parafiscalité,

les problèmes sociaux, les différentes taxes et réglementations affectant toutes les entreprises. "L'Urai et le Simpex avaient manifesté leur souhait de se retirer parce qu'ils n'étaient plus trop alignés avec la vision du plan d'actions voté par l'ensemble des membres", indique la source.

Pour autant, selon plusieurs observateurs, les 8 syndicats " démissionnaires " gagneraient à donner les raisons ayant motivé leur départ de la CPG. Au risque de laisser libre-court à de multiples interprétations et rumeurs pouvant fragiliser durablement cette organisation vieille de plus

de 60 ans.